

NOTE D'INFORMATION

AVIS DE TRAVAUX DE REENSABLEMENT DES PLAGES DU MOULLEAU – NORD PYLA

Service émetteur : POLE MARITIME

Destinataires :

A L'ATTENTION DE :

SIBA

- Y. FOULON
- P. DE GONNEVILLE
- T. GOUAICHAULT
- S. JEANDENAND
- Y. ICHER
- F. LETE
- I. LABAN-HECQUET
- A. LECANU
- S. VRIGNON

Université de Bordeaux

- X. DE MONTAUDOUIN

IFREMER

- E. ANTAJAN
- G. BERNARD

DDTM – Service Eau et Nature

- P. CEDRAS

DDTM – Service Maritime et Littoral

- D. CATHALA

CRCAA

- O. LABAN
- M. CABAUSSEL

CDPMEM

- Administration CDPMEM

PARC NATUREL MARIN

- F. MAZEAS

SNSM

- SNSM Arcachon

NOTE D'INFORMATION

SUR LES TRAVAUX DE REENSABLEMENT DES PLAGES DU MOULLEAU – NORD PYLA PAR LA DRAGUE SYNDICALE

Objectif

Ces travaux répondent au double objectif de réensablement des plages et d'accessibilité à la jetée du Moulleau.

Descriptif des travaux

Par moyens hydrauliques :

Les zones d'extraction se situeront à proximité de la jetée du Moulleau (3 passes de 25m de large sont prévues).

Zone de réensablement : Le sable prélevé par la drague syndicale sera déposé sur les plages entre l'avenue Montault (Arcachon) et l'avenue des Vendangeurs (La Teste de Buch).

Par moyens mécaniques :

Reprofilage du secteur de Pereire et réensablement du secteur des Arbousiers (du 20/04 au 30/04) et du CVPM (autour du 15 juin).

Moyens utilisés

Ces travaux vont nécessiter l'intervention :

- de la drague aspiratrice stationnaire DRAGON ; du remorqueur « SIBA II »,
- des installations maritimes habituelles (conduites...),

Ils feront l'objet :

- tout au long du chantier, d'un suivi précis par GPS ;
- à la fin du dragage, d'un contrôle bathymétrique, à l'aide des équipements de la vedette bathymétrique SIBA I.

Le volume d'extraction s'élève à 25 000m³ maximum.

Le réensablement par moyens mécaniques nécessitera l'intervention d'un bull, d'une chargeuse, de 3 tombereaux et d'une pelle.

Documents de référence / d'information

- AP n°SEN 2022/08/02-091
- Avis aux navigateurs

Autres

Réunion de concertation le 11 mars avec les représentants de la Mairie d'Arcachon, de la Mairie de la Teste de Buch, les professionnels, les associations, les usagers, le PNMB et l'OCNA.

PLAN DE LA ZONE DE PRELEVEMENT PAR MOYENS HYDRAULIQUES

